

11.11.2025 - 00:35 Uhr

Communiqué de presse : Assurances auto : pour beaucoup, les primes augmenteront à nouveau en 2026

Communiqué de presse

Analyse Comparis

Assurances auto : pour beaucoup, les primes augmenteront à nouveau en 2026

De nombreux assureurs automobiles suisses ont l'intention d'augmenter à nouveau les primes l'année prochaine. Ils invoquent principalement la hausse des coûts des réparations, le renchérissement des pièces de rechange et l'augmentation des dommages dus aux intempéries. Tels sont les résultats d'une récente enquête de Comparis auprès de 13 assureurs. « De nombreux assureurs disent entre les lignes que les primes vont augmenter, mais ils évitent de préciser le volume ou l'ampleur des hausses », constate Harry Büsser, expert Argent Comparis.

Zurich, le 11 novembre 2025 – Mauvaise nouvelle pour les détentrices et détenteurs de voitures. Une enquête menée par le comparateur en ligne comparis.ch auprès de 13 grands assureurs automobiles suisses montre que les primes devraient à nouveau augmenter en 2026. Plusieurs assureurs, dont Generali, Zurich Suisse, Allianz, Postfinance, TCS et Bâloise, évoquent une inflation des sinistres. Autrement dit, les réparations sont devenues nettement plus coûteuses en raison de la hausse des prix des pièces de rechange et des coûts de main-d'œuvre.

Interrogée par Comparis, Generali évoque ouvertement la nécessité d'ajuster les primes en 2026 afin de pouvoir couvrir l'augmentation des coûts. Zurich Suisse s'attend également à une hausse des tarifs de l'assurance automobile.

Les augmentations ne sont souvent pas mentionnées ouvertement

TCS et Bâloise soulignent que les coûts des sinistres ont fortement augmenté ces dernières années, notamment en raison de réparations plus coûteuses, de la hausse des prix des pièces de rechange et de la fréquence accrue des dommages dus à des événements naturels. Les deux reconnaissent que les ajustements sont inévitables, mais ne donnent aucune indication sur le moment ou l'ampleur. Simpego n'annonce pas non plus d'augmentation générale, mais vérifie les primes individuellement à chaque renouvellement de contrat.

« De nombreux assureurs disent entre les lignes que les primes vont augmenter, mais ils évitent de préciser le volume ou l'ampleur des hausses », constate Harry Büsser, expert Argent Comparis.

D'autres prestataires tels que Helvetia, Smile, Mobiliar, Allianz et AXA sont restés vagues ou ont invoqué des raisons liées au droit des cartels ou à la concurrence pour justifier leur incapacité à fournir des informations.

Les réparations deviennent plus chères – les voitures modernes font grimper les coûts

Une évaluation récemment [publiée par Comparis](#) de plus de 300 000 cas de sinistres confirme toutefois les déclarations vagues des assureurs : les véhicules plus récents sont nettement plus chers à réparer. La raison en est les composants modernes tels que les phares à LED ou les systèmes d'assistance à la conduite intégrés dans les pare-brise.

« Ces composants sont beaucoup plus chers à remplacer que sur les modèles plus anciens. Leur réparation nécessite des outils spécialisés, un étalonnage et des temps de travail plus longs, ce qui fait grimper sensiblement les coûts totaux », explique Harry Büsser.

Méthode

Comparis a interrogé par écrit 13 assureurs automobiles suisses (Allianz, AXA, Bâloise, Generali, Helvetia, La Mobilière, Postfinance, Simpego, Smile, Sympany, TCS, Vaudoise et Zurich) sur l'évolution des primes en 2026.

Pour plus d'informations:

Harry Büsser
Expert Argent

Téléphone : 044 360 53 91
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100936494> abgerufen werden.